

La chronique de Carta Academica: «Retour vers le futur», en didactique du néerlandais

Chaque semaine, « Le Soir » publie une chronique d'un ou plusieurs membres de Carta Academica. Cette semaine : le Pacte d'excellence va-t-il améliorer l'enseignement des langues en général, et du néerlandais en particulier ?



Alain Dewez.

Par Eloy Romero Muñoz, École Royale des Sous-Officiers, pour Carta Academica*
Le 14/11/2020 à 09:00



Eloy Romero Muñoz. - D.R.

Il est des sujets qui déchaînent les passions. La réforme de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles (ci-après : FW-B), mieux connue sous le nom de Pacte pour un enseignement d'excellence (ci-après : Pacte), est de ceux-là. Si tout le monde ou presque s'accorde sur la nécessité de réformer notre École, le projet qu'incarne le Pacte est plutôt décrié. Cette contribution apporte un éclairage qui ne se veut pas péremptoire sur une question qui est de toutes les manières loin d'être résolue tant que les référentiels et les programmes ne sont pas approuvés : le Pacte va-t-il améliorer l'enseignement des langues en général, et du néerlandais en particulier ?

Au-delà des chiffres

Les élèves francophones n'aiment vraiment pas le néerlandais. Si l'on en croit les médias de part et d'autre de la frontière linguistique, c'est un euphémisme. Fake news ? Il est indéniable que les élèves francophones se tournent de plus en plus vers l'anglais plutôt que le néerlandais, une tendance qui s'accroît depuis une dizaine d'années. Environ 50 % des élèves des deux premières années du secondaire avaient le néerlandais comme deuxième langue en 2010 contre 35 % aujourd'hui. En revanche, on parle moins du

phénomène inverse, constaté dans l'enseignement immersif où le néerlandais est très nettement plébiscité. L'apprentissage par submersion, qui concerne un nombre limité mais croissant d'élèves francophones préférant l'enseignement flamand dans les régions limitrophes à la Flandre, est également passé sous silence. L'enseignement immersif et les transfuges francophones vers l'enseignement flamand ne compensent pas, loin s'en faut, le recul du néerlandais partout ailleurs. Toutefois, s'il y a bien une chute de popularité du néerlandais, celle-ci n'est pas aussi généralisée que pourrait le laisser croire des titres comme « Les francophones ne veulent plus apprendre le néerlandais, ils trouvent que ce n'est pas une belle langue » (**VRT.be, 13/06/18** (<https://www.vrt.be/vrtnws/fr/2018/06/13/les-francophones-n-apprennent-plus-le-neerlandais-ils-trouvent/>)).

Quand on envisage le « désamour » des francophones pour le néerlandais au-delà des chiffres, une autre interprétation s'offre à nous. En effet, l'immersion linguistique n'est pas un choix sociologiquement anodin, pas plus que l'on ne met son enfant par hasard dans l'enseignement de l'autre communauté, notoirement plus performant aux épreuves externes internationales comme Pisa (1). On pourrait percevoir dans ces stratégies scolaires une forme de pragmatisme. Sans nier l'impact que peuvent avoir les tensions communautaires sur la perception du néerlandais, il paraît en effet peu probable que ce soit la langue en tant que telle qui pose un problème, mais bien l'incapacité du cours de néerlandais à outiller les francophones pour le marché de l'emploi. Il n'est pas question ici de prétendre qu'il soit envisageable, voire même souhaitable (2), de généraliser l'immersion ou la submersion. Toutefois, compte tenu du temps que nous passons sur les bancs de l'école, il est plausible que l'enseignement du néerlandais soit au moins en partie responsable de l'image qu'en ont les francophones (3). Plus spécifiquement, la fixation francophone sur le bilinguisme « parfait », alimentée en son temps par la Ministre Onkelinx, semble avoir contribué à générer des attentes déraisonnables pour notre enseignement. La question qui se pose ici n'est pas tellement d'interroger le programme, mais bien les valeurs véhiculées par les enseignements au sens large. (4)

Renouer avec le plaisir d'apprendre. Vraiment ?

Et si notre enseignement était à la source même du déficit d'image du néerlandais auprès des francophones ? Dans cette perspective, l'orientation affichée par le Pacte à ses débuts était encourageante. En effet, il a été décidé qu'il fallait « renouer avec le plaisir et le désir d'apprendre » (5). N'est-ce pas exactement ce dont le néerlandais aurait besoin ?

«Bruxelles Babeler» - Tous bilingues, «maar niet tweetalig»

([https://plus.lesoir.be/309804/article/2020-06-26/bruxelles-babeleer-tous-bilingues-maar-niet-tweetalig?](https://plus.lesoir.be/309804/article/2020-06-26/bruxelles-babeleer-tous-bilingues-maar-niet-tweetalig?referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2B)

referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2B

Cette volonté originelle de faire autrement semble compromise. On ne semble pas avoir tiré les leçons de l'implémentation chaotique de l'approche par compétence (ci-après : APC) dans nos écoles. En effet, on oublie un peu vite que l'APC a été adoptée de manière dogmatique par nos politiques et implémentée, souvent à contrecœur, par des praticiens et praticiennes peu (in)formés. Les savoirs et les compétences ont été compris, à tort, comme antinomiques, ce qui a résulté en une mise au ban des savoirs (6). La *Charte des référentiels* (7), un document officiel – et donc contraignant – qui détermine l'orientation du nouveau tronc commun, comporte certains passages qui risquent d'exacerber la frustration engendrée par les décisions des politiques, perçus comme déconnectés du terrain. On devrait particulièrement s'inquiéter de la volonté explicite de « revaloriser les savoirs » qui « feront l'objet d'attendus évaluable » (p. 12). Ce que cela signifie concrètement pour le néerlandais, c'est un possible retour de pratiques de type grammaire-traduction, des pratiques qui, comme le démontrent les différents rapports du Service général d'Inspection (8), n'ont jamais vraiment disparu. En définitive, on risque à la fois de fâcher les enseignants et enseignantes qui ont mis des décennies à se faire à l'APC tout en donnant carte blanche à celles et ceux qui n'ont jamais voulu d'une approche communicative du néerlandais, cette langue que les francophones trouvent laide et difficile (9).

Le Pacte au-delà des craintes

Le Pacte doit encore être traduit en référentiels, des documents qui déterminent le contenu des cours, qu'il s'agisse des champs thématiques ou de la langue. Ces référentiels devront ensuite être approuvés par le politique, ce qui, en Belgique, peut prendre du temps. Comme montré ci-dessus, la mise en avant des savoirs pourrait nous ramener à une époque où l'on faisait du néerlandais comme on faisait du latin, ce qui ne va pas rendre le cours de néerlandais plus attrayant, bien au contraire.

Les référentiels contiennent en principe les savoirs détaillés ainsi que la progression curriculaire – c'est-à-dire le moment précis où chaque point sera abordé, ce qui laisse peu de marge aux programmes. Cependant, ce n'est pas parce que l'on ne peut pas tout changer qu'on ne doit rien faire. En effet, notre système éducatif délègue la responsabilité de l'application des référentiels aux différents réseaux d'enseignements,

lesquels se chargent, au travers de leurs programmes respectifs, de déterminer ce qui se fera concrètement dans nos classes. Il suffirait que ces documents assimilent la notion de savoirs avec l'objectif central du cours de néerlandais : former des personnes capables d'interagir avec des néerlandophones dans le cadre de leur travail bien entendu, mais aussi au quotidien. Avec ce cadrage, un nombre limité de constructions verbales ou nominales très fréquentes permettrait de couvrir les besoins communicationnels les plus importants sans passer par des listes de règles et d'exceptions interminables. Cette approche de la grammaire par le sens permettrait de réconcilier savoirs et compétences tout en respectant les prescrits légaux des référentiels (10).

***Les chroniques de Carta Academica (<https://www.cartaacademica.org/>) sont accessibles gratuitement sur notre site.**

(1) Hirtt, N. (2008), **Pourquoi les performances Pisa des élèves francophones et flamands sont-elles si différentes ?** (<https://issuu.com/aped-ovds/docs/pourquoi-les-performances-pisa-des->)

(2) Voir, par exemple : Hiligsmann, P., Van Mensel, L., Galand, B., Mettwie, L., Meunier, F., Sczmalec, A., Van Goethem, K., Bulon, A., De Smet, A., Hendrikx, I. & Simonis, M. (2017), *Assessing Content and Language Integrated Learning (CLIL) in the French-speaking Community of Belgium : linguistic, cognitive and educational perspectives*. Cahiers du GIRSEF, vol. 109, pp. 1-24.

(3) Mettwie, L. (2015), *Apprendre la langue de « l'Autre » en Belgique : la dimension affective comme frein à l'apprentissage*. Le Langage et l'Homme, 1(2), 23-42.

(4) Perrenoud, Ph. (1993), *Curriculum : le formel, le réel, le caché*. In Houssaye, J. (dir.). s, Paris, ESF, 1993, pp. 61-76.

(5) Fédération Wallonie-Bruxelles. (2017a), **Pacte d'Excellence - Avis n° 3 du groupe central** (http://enseignement.be/index.php?page=23827&do_id=14928&do_check=RRGYKNCGHJ).

(6) **Chenu, F., Crahay, M., & Lafontaine** (<http://hdl.handle.net/2268/177601>), D. (2014), *Par-delà l'approche par compétences : Quelle place réserver aux savoirs, à leur enseignement et à leur évaluation ?*

(7) Fédération Wallonie-Bruxelles. (2017b). *Socle de savoirs et de compétences du tronc commun Charte des référentiels*.

(8) Ces documents sont disponibles **sur le site enseignement.be** (<http://www.enseignement.be/index.php?page=24234>)

(9) Mettwie, L. 2020, *Wordt Nederlands een verplicht vak in Wallonië ?* Neerlandia, 2020 : 1, 30-1.

(10) Voir par exemple les suggestions faites dans cet article : Romero Muñoz, E. & Anckaert, Ph. (2018). *Quel néerlandais enseigner dans nos écoles ?* Éduquer, 141, 20-22.

LIRE AUSSI

«Bruxelles Babeler» - Tous bilingues, «maar niet tweetalig»

([https://plus.lesoir.be/309804/article/2020-06-26/bruxelles-babeleer-tous-bilingues-maar-niet-tweetalig?](https://plus.lesoir.be/309804/article/2020-06-26/bruxelles-babeleer-tous-bilingues-maar-niet-tweetalig?referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2B)

[referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2B](https://plus.lesoir.be/309804/article/2020-06-26/bruxelles-babeleer-tous-bilingues-maar-niet-tweetalig?referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2B)



Cet article réservé aux abonnés est exceptionnellement en accès libre

Abonnez-vous maintenant et accédez à l'ensemble des contenus numériques du Soir : les articles exclusifs, les dossiers, les archives, le journal numérique...

1€

le 1er mois

J'en profite ([https://espace-abonnement.lesoir.be/cat%C3%](https://espace-abonnement.lesoir.be/cat%C3%91)

Déjà abonné? [Je me connecte \(https://login.lesoir.be/html/login?unitId=LS_ena_prod&returnPage=http%3A%2F%2Fplus.lesoir.be%2F287400%2Farticle%2F2020-03-16%2Fcarte-blanche-coronavirus-peut-encore-faire-du-sport\)](https://login.lesoir.be/html/login?unitId=LS_ena_prod&returnPage=http%3A%2F%2Fplus.lesoir.be%2F287400%2Farticle%2F2020-03-16%2Fcarte-blanche-coronavirus-peut-encore-faire-du-sport)

Installez l'application du Soir pour suivre l'actualité où que vous soyez.

Rendez-vous sur



([https://apps.apple.com/be/app/le-soir-actu-et-info/id504299905?](https://apps.apple.com/be/app/le-soir-actu-et-info/id504299905?hl=fr)

[hl=fr](https://apps.apple.com/be/app/le-soir-actu-et-info/id504299905?hl=fr)) ou



(https://play.google.com/store/apps/details?id=be.appsolution.lesoir&hl=fr_BE)